



Où nous trouver?

Lieu d'accueil : **3 rue Valbert à Bourogne**,
En face de l'école « Les étoiles »,



Comment nous joindre?

Par mail : periscolaire@bourogne.fr
Par téléphone : 07 67 58 86 12 / 03 84 27 78 53



Pour connaître notre actu ?

Facebook @periscolairedebourogne
Site internet : www.bourogne.fr
Illiwap Mairie de Bourogne



Périodes de vacances scolaires 2025- 2026 :

Automne : Du 20 au 24 octobre 2025

Inscription du 29 septembre au 10 octobre 2025

Hiver : Du 9 au 13 février 2026

Inscription du 19 au 30 janvier 2026

Printemps : Du 7 au 10 avril 2026

Inscription du 16 au 27 mars 2026

Été : Du 6 au 31 juillet 2026

Inscription du 15 au 26 juin 2026



PERISCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

L'ESSENTIEL A RETENIR



MODALITES D'INSCRIPTION

1ère INSCRIPTION

- Constituer le dossier d'inscription comprenant :

LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON

LA FICHE D'INSCRIPTION

LA COPIE DES VACCINATIONS (à jour)

L'ATTESTAION D'ASSURANCE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT.

Dossier à retourner **complet** au périscolaire ou par mail periscolaire@bourogne.fr

Après validation, un code vous sera communiqué par courrier ou par mail, afin de créer votre compte citoyen sur le portail famille.

RENOUVELLEMENT

- Constituer le dossier d'inscription comprenant :

LA FICHE SANITAIRE DE LIAISON

LA FICHE D'INSCRIPTION

LA COPIE DES VACCINATIONS (à jour)

L'ATTESTAION D'ASSURANCE

AUTORISATION DE PRELEVEMENT.

- Actualiser votre dossier sur le portail famille - Mon espace citoyen.

Dossier à retourner **complet** au périscolaire ou par mail periscolaire@bourogne.fr

Pour toutes inscriptions, des frais annuels d'inscription de 10 € seront appliqués par enfant.

Dans le cas d'une absence non justifiée, durant le temps de restauration scolaire, seul le repas à prix coûtant sera facturé. Ceci ne s'applique pas pour les vacances et les mercredis. Toute absence non justifiée donnera lieu à la facturation de la journée complète.

LE PORTAIL FAMILLE

Ce portail vous permet de dématérialiser vos démarches périscolaires et extrascolaires à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone.

Vous devez l'utiliser pour :

MODIFIER LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE VOS ENFANTS (personnes à contacter, vaccins, modifications de coordonnées...)

INSCRIRE OU DESINSCRIRE VOS ENFANTS AUX DIFFERENTES ACTIVITES

(accueil matin, soir, mercredis, restauration scolaire, centre de loisirs...)

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Tous les **LUNDIS, MARDIS, JEUDIS et VENDREDIS**, pour les enfants de maternelles et d'élémentaires.

Accueil matin : **7h30 à 8h30**

Restauration scolaire : **11h30 - 13h30**

Accueil soir : **16h30 - 18h30**

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2025

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil périscolaire			
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF
Accueils matin et/ou soir <i>Tarifs à l'heure</i> Matin : 7h30 - 8h30 Soir : 16h30 - 17h30/17h30 - 18h30	1 €	1.25 €	1.5 €	2 €
Restauration scolaire: 11h30 - 13h30	5.50 €	6 €	7 €	7.50 €
Accueil midi sans repas : (uniquement pour les enfants sous PAI)	2 €	2.50€	3 €	4 €



Tous les documents sont imprimables depuis le site internet de la mairie de Bourogne, dès la page d'accueil



L'ACCUEIL DU MERCREDI

Inscription le mercredi 18h, pour le mercredi suivant.

Accueil **AVEC REPAS** : 7h30 à 13h30

Accueil **SANS REPAS** : 7h30 à 12h30

Départ échelonné entre 12h et 12h30



Suivant la délibération du Conseil Municipal du 10 juin 2025

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil du mercredi				
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF	Extérieur
Matinée sans repas	3 €	3.5 €	4 €	5 €	6 €
Matinée avec repas	7.50 €	8 €	8.50 €	9.50 €	10.50 €

L'ACCUEIL DES VACANCES

Inscription à la journée **AVEC** ou **SANS REPAS**.

Journée **SANS REPAS** : 9h - 12h / 14h - 17h

Journée **AVEC REPAS** : 9h - 17h

Possibilité d'arrivées échelonnées :

Le matin : De 7h30 à 9h, l'après-midi: de 13h30 à 14h.

Possibilité de départs échelonnés :

Le matin : De 12h à 12h30, l'après-midi: de 17h à 17h30.

Des tarifs préférentiels sont proposées en cas d'inscription à la semaine (voir tableau ci-joint)

Prix en € / enfant	Grille tarifaire de l'accueil des vacances				
	QF inf à 399€	QF entre 400 et 799€	QF entre 800 et 1199€	Hors QF	Extérieur
Journée avec repas	11.5 € *	13 € *	14 € *	15 € *	16 € *
Journée sans repas	7.5 €	9 €	10 €	11.5 €	13.5 €
Semaine avec repas	50 €	57.5 €	62.5 €	67.5 €	72.5 €
Semaine sans repas	30 €	37.5 €	42.5 €	50 €	60 €

Suivant la délibération du Conseil Municipal du 28 juin 2022

* Un supplément de 5€ par sortie (parc aquatique, cinéma, bowling ...) sera ajouté au tarif à la journée avec repas (une sortie par semaine en règle générale. Ce supplément ne sera pas appliqué en cas d'inscription à la semaine.

MODE DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de règlements sont à votre disposition :

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

VIREMENT BANCAIRE A LA TRESORERIE

PAR CB OU PRELEVEMENT BANCAIRE SUR INTERNET

PAR PAIEMENT DE PROXIMITE CHEZ LES BURALISTES PARTENAIRES

PAR CHEQUE A LA TRESORERIE